



Commune de Ballens
Police des constructions

Dispense d'enquête publique

No 05/26

La Municipalité de Ballens avise qu'en date du 29 juin 2026

elle a dispensé d'enquête publique

Monsieur Martial COTTIER
Chemin du Montelier 7
1144 Ballens

pour les travaux suivants :

Installation d'une PAC extérieure air/eau

Parcelle no 695 – Ch. du Montelier 7

Le présent avis est affiché au pilier public le 30 juin 2026
pour une durée de 20 jours

Au nom de la Municipalité de Ballens

Le Syndic :

Ch. Croisier

La Secrétaire :

G. Neuenschwander



Emolument communal : Fr. 80.-